



Syndicat des énergies et
de l'aménagement numérique
de la Haute-Savoie

DOSSIER DE PRESSE

RESEAU PUBLIC FIBRE OPTIQUE DU SYANE :

Ouverture des services très haut débit pour les particuliers

Sur les communes

de LA BALME-DE-SILLINGY et de SILLINGY



Particuliers

Avec le soutien financier de l'Etat, de la Région, du Département et des intercommunalités :



Réseau public exploité par :



Ouverture des services très haut débit pour les particuliers



A La Balme-de-Sillingy, le 11 février 2019

COMMUNIQUE DE PRESSE

L'ouverture des services Très Haut Débit pour les particuliers se poursuit en Haute-Savoie : après les premières ouvertures en 2018 dans les secteurs du Genevois et de la Vallée de l'Arve, près de 3 300 logements s'ouvrent aujourd'hui progressivement aux services très haut débit sur les communes de La Balme-de-Sillingy et de Sillingy.

Depuis 2018, le réseau public fibre optique se déploie progressivement en Haute-Savoie, au fur et à mesure de la construction des infrastructures. L'objectif ? Desservir, dans les meilleurs délais, 100% des logements situés dans le périmètre du projet du SYANE.

Pour marquer cette ouverture des services pour les particuliers, une réunion publique d'information a été organisée par le SYANE, et son partenaire privé COVAGE, le lundi 11 février à La Balme-de-Sillingy. L'occasion pour plus de 200 habitants présents de connaître les principes de déploiement, les modalités de raccordement et de découvrir les offres proposées par les opérateurs de services.

En amont de cette réunion publique, les élus ont inauguré le réseau. Le ruban inaugural a été coupé le 11 février à La Balme-de-Sillingy par Jean-Paul AMOUDRY, Président du SYANE, François DAVIET, Maire de La Balme-de-Sillingy, Président de la Communauté de Communes Fier et Usse et Conseiller départemental, et Yvan SONNERAT, Maire de Sillingy, en présence de François-Eric CARBONNEL, Conseiller régional, Joël BAUD-GRASSET, Vice-Président du SYANE et Conseiller départemental, et des élus locaux.

EN SAVOIR PLUS

➤➤ **LA FIBRE OPTIQUE PUBLIQUE : QUOI, QUAND, OU ?**

➤➤ **LA FIBRE OPTIQUE PUBLIQUE : POURQUOI ? COMMENT ?**

Contacts presse :

Virginie LEFEVRE

Responsable Communication SYANE

04 50 33 59 39

v.lefevre@syane.fr

www.syane.fr

LE RESEAU PUBLIC TRES HAUT DEBIT DU SYANE

QUOI ?
QUAND ?
OU ?



LE PROJET

Depuis 2013, le SYANE déploie le réseau public fibre optique de la Haute-Savoie. Ce réseau permettra aux entreprises et particuliers de bénéficier du très haut débit internet, devenu indispensable face au développement des besoins et des services. Les enjeux sont nombreux : attractivité économique, essor touristique, santé connectée, télétravail, économies d'énergie, maintien de la vitalité des territoires ruraux et montagnards, administration à distance, évolution des loisirs et des usages des nouvelles technologies, etc.

➤➤ OBJECTIFS

2015-2020

Une priorité : un accès 100% fibre pour le monde économique

10 000 professionnels raccordables d'ici 2020, soit 90% des entreprises de plus de 6 salariés, et les principaux bâtiments publics, d'enseignement et de santé
Une liaison fibre optique pour chaque commune

2015-2025

Un déploiement progressif pour les particuliers

Un objectif de 300 000 logements à couvrir par la fibre optique, avec, en complément, des opérations d'amélioration des débits internet

➤➤ PERIMETRE ET FINANCEMENT

A terme, le réseau public du SYANE desservira toutes les zones d'activités économiques de la Haute-Savoie, ainsi que 246 communes, conformément au Plan National Très Haut Débit. Les autres communes seront couvertes soit par des initiatives publiques locales (Communauté de Communes de Faucigny-Glières et de la Vallée de Chamonix et commune de Sallanches), soit par des opérateurs privés (ex-agglomération d'Annecy, agglomération d'Annemasse, communes de Cluses et de Thonon-Les-Bains).

Le réseau public du SYANE est porté et déployé par le SYANE, en partenariat étroit avec ses partenaires publics et privés. La phase 1, d'un montant de 135 M€ HT, est cofinancée par les intercommunalités (7,2 M€), le Conseil Départemental de la Haute-Savoie (12 M€), la Région Auvergne Rhône-Alès (12 M€ *), l'État (31,2 M€) et le SYANE (5,5 M€). Le complément est financé par emprunts auprès de la Banque Européenne d'Investissement et de la Caisse des Dépôts.

(*) Subvention de la Région Auvergne Rhône-Alpes pour la mise en place des artères principales. La Région apporte aussi un accompagnement important pour le FTTH, jusqu'à 55 M€, qui participera au plan de financement de la phase 2.

Le réseau publique fibre optique du SYANE, c'est

300 M€
d'investissements
[dont phase 1 : 135 M€]



AVEC LE RESEAU PUBLIC FIBRE OPTIQUE DE LA HAUTE-SAVOIE, LE SYANE AFFIRME SON ENGAGEMENT EN FAVEUR DE L'EQUITE TERRITORIALE, DU DEVELOPPEMENT ET DE L'ATTRACTIVITE ECONOMIQUE DE LA HAUTE-SAVOIE.

2013

Début de la construction des infrastructures

2016

Ouverture des services aux professionnels (FTTO)

2018

Ouverture des services aux particuliers (FTTH)

2015

Signature du contrat de délégation de service public pour l'exploitation et la commercialisation du réseau avec l'entreprise COVAGE

2015 - 2016

Réingénierie technique du réseau en adaptation à l'évolution des orientations nationales

L'OUVERTURE DES SERVICES AUX PARTICULIERS

Depuis 2018, le réseau public fibre optique du SYANE s'ouvre progressivement aux particuliers. Deux nouveaux secteurs sont concernés aujourd'hui, sur les communes de La Balme-de-Sillingy et de Sillingy.

Près de 3 300 logements couverts sur La Balme-de-Sillingy et Sillingy

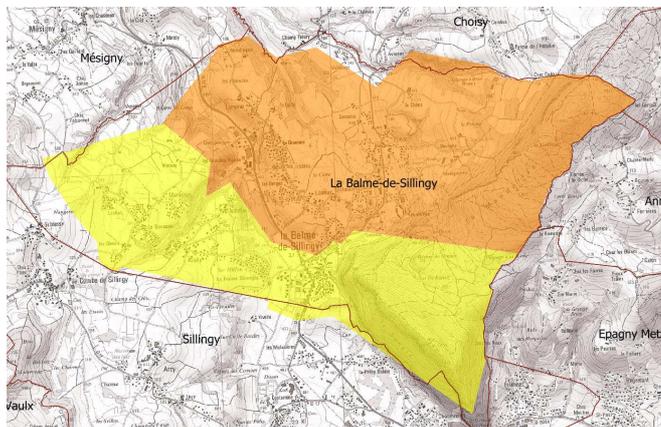
Soit plus de 13 000 logements couverts par le réseau public fibre optique du SYANE depuis 2018

➤➤ UNE COUVERTURE PARTIELLE ET PROGRESSIVE

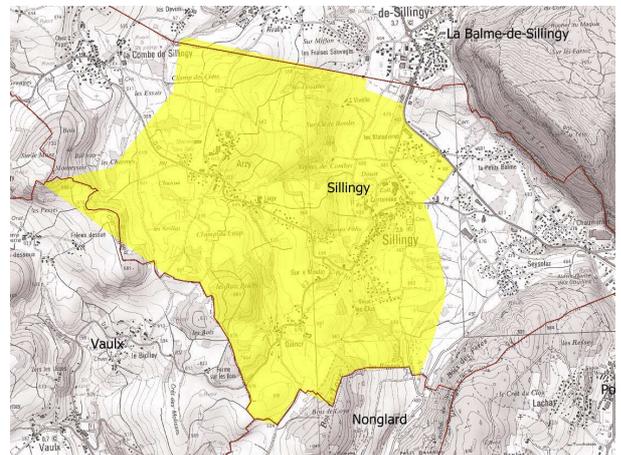
La couverture des communes concernées par cette première ouverture des services très haut débit pour les particuliers est partielle et indépendante des limites communales. Les choix de déploiement s'appuient sur 3 critères, en concertation avec les communes : la desserte des zones les plus denses afin d'assurer l'équilibre économique du projet, la desserte des zones où le débit internet est le plus faible, et des critères techniques liés aux infrastructures techniques existantes.

L'ouverture à la commercialisation des services se fait progressivement au fur et à mesure de la construction des réseaux, avec l'objectif de desservir 300 000 logements en 2025.

Couverture de la commune de La Balme-de-Sillingy



Couverture de la commune de Sillingy



Légende des cartes :

 Ouvert en février 2019

 Ouverture prévisionnelle en mars / avril 2019

>> En savoir plus sur les zones couvertes par la fibre optique et les plannings de déploiement : consulter les cartes sur www.syane.fr

LE RESEAU PUBLIC TRES HAUT DEBIT DU SYANE

POURQUOI ?

COMMENT ?



LA FIBRE OPTIQUE POUR DES SERVICES NUMERIQUES PLUS PERFORMANTS

Les avantages de la fibre optique

- ❖ Une connexion de haute qualité et ultra-rapide
- ❖ Evolutivité de la fibre face au développement des besoins
- ❖ Un très haut débit symétrique qui permet de bénéficier d'un même débit élevé pour envoyer et recevoir des données
- ❖ Des usages en simultané

Quelques exemples d'usages

- ❖ Echange de fichiers volumineux et transfert de données instantané
- ❖ Loisirs en ligne (télévision haute définition, streaming, jeux vidéo...)
- ❖ Télétravail
- ❖ Nouveaux services : télémédecine, administration à distance...
- ❖ Gestion des appareils électroniques et ménagers : suivi des consommations énergétiques, domotique...

➤➤ COMMENT SE RACCORDER ?

Le réseau public fibre optique du SYANE est exploité et commercialisé par l'entreprise privée COVAGE dans le cadre d'une délégation de service public.

Se raccorder à la fibre optique en 3 étapes :

- ❖ Je choisis mon opérateur fibre
- ❖ COVAGE raccorde mon logement à la fibre, à la demande de l'opérateur, dans un délai de 4 à 8 semaines
- ❖ L'opérateur m'informe que ma ligne est activée. Je branche ma box pour bénéficier de mes nouveaux services très haut débit

Le réseau public est exploité par



Tester l'éligibilité à la fibre optique sur www.covage.com

gp-hautesavoie@covage.com

A propos du SYANE

Etablissement public constitué par les communes et le Département, le SYANE agit pour l'aménagement numérique de la Haute-Savoie. A ce titre, il pilote le déploiement du réseau public fibre optique de la Haute-Savoie. Porteur du SDTAN (Schéma Directeur Territorial d'Aménagement Numérique), il s'engage également par des opérations ponctuelles d'amélioration des débits et le développement des usages et services numériques. www.syane.fr - Twitter @SYANE74

À propos de Covage

Covage est un opérateur d'infrastructures Très Haut Débit, spécialisé depuis 2006 dans le déploiement et l'exploitation de réseaux de fibre optique en partenariat avec les collectivités locales et les opérateurs de services. Covage exploite aujourd'hui 44 réseaux d'initiative publique ou privée desservant les particuliers, les entreprises et les services publics, interconnectés via son réseau national de transmission. Le périmètre de Covage couvre 2 millions de prises, dont plus de 500 000 sont en exploitation. Plus de 200 opérateurs de communications électroniques, français ou internationaux, s'appuient sur les réseaux de Covage pour fournir des services à leurs propres clients.

Covage est soutenu dans son développement par deux actionnaires puissants : Cube Infrastructure Fund (fonds dédié aux infrastructures et spécialiste des services aux collectivités) et Partners Group (société de gestion de placements dans les marchés privés qui investit pour le compte de ses clients). www.covage.com - Twitter @Covage_News